

ANCIEN TESTAMENT

PROVISIONS – 7. VOCATION, VISION, JUSTIFICATION

- C.1 Il est légitime de comprendre des textes tels que Ex 3, Am 7, Is 6, Jr 1, Ez 1 d'après le modèle de 1R 19 et Mc 1,16-20, comme des récits de vocation. Une telle caractérisation implique un appelant et un appelé, Yahvé et son prophète. Cependant, ces termes ne sont guère employés dans nos récits, et surtout une telle manière de les comprendre implique que l'exégète se contente de répéter presque naïvement le langage théiste des récits et ne se soucie pas de l'expliquer. Il met l'accent sur le fait indiscuté que Dieu a appelé et non sur le récit qui en est fait.
- C.2 C'est pourquoi d'autres recourent à un modèle différent qui prend davantage en compte le mode d'expression, le genre littéraire. Ce point de vue est plus humaniste que théiste. En histoire des religions on connaît le rêve ou la vision initiatique. Dans beaucoup de sociétés anciennes, le chamane, le guérisseur, le chef de guerre, le constructeur de temple, le sculpteur de figurines sont dits avoir eu la vision de personnages ancestraux ou divins qui lui ont montré ce qu'il doit dire, faire ou subir. C'est là une manière d'exprimer l'idée que ce qu'une personnalité publique a fait, dit ou pâti dépasse son individualité propre, vient de plus loin que lui et mène au-delà. Sans doute les récits de vision initiatique peuvent être le reflet d'expériences spirituelles authentiques, car les maîtres d'initiation ou mystagogues savent induire de telles expériences chez leurs disciples. Mais ce n'est pas toujours ni même ordinairement le cas, et le plus souvent le récit de rêve ou de vision initiatique est conventionnel, conforme à des canevas reçus, et sa valeur est plus esthétique qu'historique, elle dépend de la qualité artistique de son auteur soi-disant bénéficiaire. Mais ce qui importe c'est que c'est un mode d'expression croyable et disponible. L'expérience décrite, vraie ou supposée, est presque perçue comme possible, et la société qui en entend ou lit le récit peut être toute prête à juger de son authenticité par sa conformité avec la tradition ou par les fruits qu'elle produit. Car elle a besoin de représentants, d'acteurs capables de jouer, d'actualiser et d'adapter son sociodrame fondateur, et ceux qui ont un tempérament de poète et d'acteur sont aussi les plus aptes à jouer ce rôle de représentation.
- C.3 Mais on peut caractériser les "récits de vocation" (et de vision) d'une autre manière encore qui, elle est plus "matérialiste" qu'humaniste. Car le matérialisme comme le positivisme est une manière de comprendre la réalité qui met l'accent sur les conditions matérielles ou économique-sociales de production des textes. Supposons donc un homme inconnu par ailleurs jusque-là et non encore accrédité par la collectivité, et qui intervient auprès d'elle au nom, prétend-il, de ce que les modernes appellent ses valeurs et que les anciens appelaient plutôt ses ancêtres ou ses dieux. Et supposons que son autorité, surtout parce qu'il conteste la conformité de la conduite présente à l'idéal du bon vieux temps, soit elle-même contestée. Pour se défendre et se légitimer l'intervenant composera un récit où il rétrojecte dans le passé exemplaire et fondateur non seulement le message qu'il a délivré mais la commission même qu'il dit avoir reçue des ancêtres vénérés. Dans nos temps modernes, c'est ce que nous appelons un mémoire justificatif, une "*apologia pro vita sua*". Confié à l'écriture, un récit de cette sorte pourra ensuite être conservé et si la réalisation des menaces proférées par l'intervenant tarde à venir, il sera possible aux quelques-uns qui auront cru de vérifier après coup l'authenticité de son action.